



**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**

**Renseignements fournis conformément à la Convention
sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique**

**Note verbale datée du 13 septembre 2021, adressée
au Secrétaire général par la Mission permanente de la Finlande
auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution [3235 \(XXIX\)](#) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements concernant le satellite Sunstorm (voir annexe)¹.

¹ Les données sur l'objet spatial référencé dans l'annexe ont été inscrites au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 15 septembre 2021.



Annexe

Données relatives à l'immatriculation d'un objet spatial lancé par la Finlande*

Sunstorm

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2021-073C
Nom de l'objet spatial	Sunstorm
Indicatif national/numéro d'immatriculation	FIN-17-SAT-2021
État d'immatriculation	Finlande
Autres États de lancement	France
Date et territoire ou lieu de lancement	17 août 2021 à 1 h 47 mn UTC ; Kourou (Guyane française)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	95,55 minutes
Inclinaison	97,56 degrés
Apogée	564 kilomètres
Périgée	526 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	CubeSat 2U destiné à la démonstration d'un nouveau moniteur de flux de rayons X solaires permettant de détecter les éjections de masse coronale et les éruptions solaires

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Propriétaire ou exploitant de l'objet spatial	Reaktor Space Lab
Lanceur	Vega

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.